



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

UIT-T

G.421

SECTEUR DE LA NORMALISATION
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
DE L'UIT

**SYSTÈMES INTERNATIONAUX ANALOGIQUES
À COURANTS PORTEURS**

**CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DES SYSTÈMES
TÉLÉPHONIQUES INTERNATIONAUX SUR
FAISCEAUX HERTZIENS OU À SATELLITES ET
INTERCONNEXION AVEC LES SYSTÈMES SUR
LIGNES MÉTALLIQUES À COURANTS PORTEURS**

MÉTHODES D'INTERCONNEXION

Recommandation UIT-T G.421

(Extrait du *Livre Bleu*)

NOTES

1 La Recommandation G.421 de l'UIT-T a été publiée dans le fascicule III.2 du Livre Bleu. Ce fichier est un extrait du Livre Bleu. La présentation peut en être légèrement différente, mais le contenu est identique à celui du Livre Bleu et les conditions en matière de droits d'auteur restent inchangées (voir plus loin).

2 Dans la présente Recommandation, le terme «Administration» désigne indifféremment une administration de télécommunication ou une exploitation reconnue.

© UIT 1988, 1993

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.

MÉTHODES D'INTERCONNEXION

Pour étudier l'interconnexion des faisceaux hertziens, soit entre eux, soit avec des systèmes sur lignes métalliques, il y a lieu de distinguer les cas énumérés ci-après:

1 Interconnexion aux fréquences vocales

Dans l'état actuel de la technique, c'est le cas normal dès qu'intervient un faisceau hertzien à multiplexage par répartition dans le temps¹⁾. Le passage par les fréquences vocales peut être aussi nécessaire, pour des raisons d'exploitation, dans le cas de faisceaux hertziens à multiplexage par répartition en fréquence et de systèmes sur lignes métalliques.

2 Interconnexion par transfert de groupes

Dans l'état actuel de la technique, seuls les faisceaux hertziens à multiplexage par répartition en fréquence peuvent présenter des voies téléphoniques assemblées en groupes primaires, en groupes secondaires, en groupes tertiaires et, le cas échéant, en groupes quaternaires ou en assemblages de 15 groupes secondaires²⁾.

L'interconnexion entre un faisceau hertzien à multiplexage par répartition en fréquence et un système sur ligne métallique peut s'effectuer par transfert de groupes primaires, de groupes secondaires, etc.; cela est possible parce que, selon les dispositions recommandées par la Recommandation G.423, la bande de base d'un tel faisceau hertzien correspond à un certain nombre de groupes primaires, secondaires ou tertiaires transmis en ligne dans le système en câble; or ces groupes peuvent être obtenus, à partir des groupes de base, au moyen des équipements de modulation déjà normalisés pour les systèmes en câble conformément aux Recommandations du CCITT.

Le transfert doit alors s'effectuer conformément à la Recommandation G.242 avec passage par la bande des fréquences du groupe primaire de base (12 à 60 kHz ou 60 à 108 kHz), du groupe secondaire de base (312 à 552 kHz), etc. (voir la Recommandation G.211 et en particulier la figure 1/G.211).

3 Interconnexion dans la bande de base

La bande de base des faisceaux hertziens à multiplexage par répartition en fréquence correspond à la bande des fréquences transmises sur les lignes métalliques à courants porteurs, et l'interconnexion dans cette bande est possible dans les conditions indiquées par la Recommandation G.423.

On peut aussi procéder à des transferts directs, dans cette bande de base, entre systèmes sur lignes métalliques et faisceaux hertziens suivant les dispositions générales du § 7 de la Recommandation G.242.

Pour les faisceaux hertziens à multiplexage par répartition dans le temps, la bande de base est définie par le CCIR comme la "série d'impulsions modulées avant qu'elle ne soit appliquée à la fréquence porteuse". L'interconnexion dans la bande de base de faisceaux hertziens à multiplexage par répartition dans le temps avec des systèmes sur lignes métalliques n'a pas été étudiée jusqu'à présent.

1) *Note du secrétariat* – Ce texte est relatif aux faisceaux hertziens à multiplexage par répartition dans le temps qui faisaient l'objet des Recommandations G.432 et G.443 (maintenant supprimées). En ce qui concerne les faisceaux hertziens MIC, voir le Rapport 378 du CCIR [1].

2) *Note du secrétariat* – Ce texte est relatif aux faisceaux hertziens à multiplexage par répartition dans le temps qui faisaient l'objet des Recommandations G.432 et G.443 (maintenant supprimées). En ce qui concerne les faisceaux hertziens MIC, voir le Rapport 378 du CCIR [1].

4 Interconnexion aux fréquences intermédiaires

5 Interconnexion aux fréquences radioélectriques

Les cas des § 4 et 5 ne peuvent se présenter que pour l'interconnexion de deux faisceaux hertziens et sont de la compétence du CCIR.

Référence

- [1] Rapport du CCIR *Caractéristiques des faisceaux hertziens numériques*, Vol. IX, Rapport 378, Dubrovnik, 1986.